

RARES, un réseau pour favoriser la création et le maintien d'activité agrirurale en Bourgogne-Franche-Comté

Des constats partagés, catalyseurs d'un travail multiacteur.trice.s :

- Des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part de porteur.euse.s de projet (PP) souhaitant combiner plusieurs activités, dont au moins une activité agricole pouvant être à visée productive et/ou être le support d'autres activités ;
- De nouveaux profils de porteur.euse.s de projet qui sont souvent plus féminisés, non issus du milieu agricole (NIMA), ont des projets d'installation hors cadre familial (HCF) et qui sont peu au fait du fonctionnement et des acteur.rice.s du monde agricole;
- Une absence ou quasi-absence de références socio-économiques sur ces projets combinant plusieurs activités et plus largement situés en dehors des radars des institutions, notamment car une majorité de ces installations se font sans les aides;
- Des projets complexes qui nécessitent la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et compétences;
- De nombreux acteur.rice.s de l'accompagnement sur le territoire qui se connaissent peu et ont peu l'habitude de travailler ensemble;
- Ainsi, ces porteur.euse.s de projet, de par leur spécificité, rencontrent de nombreux freins et difficultés dans leur création d'activité, dont l'accès aux aides, à la formation et au foncier;
- Enfin, d'ici dix ans, près de la moitié des agriculteur.rice.s prendront leur retraite et sans reprise des fermes, cela laissera place à une démographie agricole largement déficitaire.

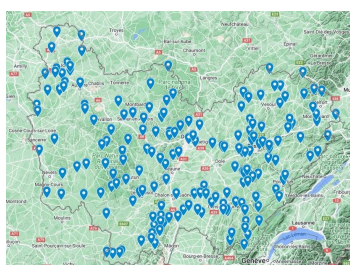
Face à ces constats partagés par de nombreux.ses acteur.rice.s de notre territoire, un travail collectif de définition, d'identification des besoins et de co-construction d'actions en réponses à ces derniers a été mené. Ces propositions ont été expérimentées et ajustées depuis déjà trois années en Bourgogne-Franche-Comté (BFC), dans le cadre de la Démarche RARES. Des dispositifs d'accompagnement adaptés à ces profils ont été mis en place sur différents territoires de BFC et sont aujourd'hui effectifs et/ou en phase d'expérimentation. Ils tendent à être pérennisés.

L'agriruralité c'est quoi ?

« Les structures agrirurales ou structures multiactivités combinent une production agricole avec d'autres activités qui peuvent en être le prolongement (transformation, vente directe...) ou relever d'une autre nature (artisanale, commerciale, de service...). L'activité agricole peut avoir une visée productive et/ou être un support pour d'autres activités. Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et compétences. Les différentes activités peuvent avoir des statuts sociaux, juridiques et fiscaux différents ; ou bien être rassemblées sous une même entité. Cette combinaison permet de créer et de consolider des emplois et très souvent de valoriser les ressources locales. Ces structures cherchent à s'impliquer sur leur territoire et à y créer du lien social, et cherchent plus largement à constituer une piste de réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels. »

(définition des structures agrirurales pour le réseau RARES - inspirée de la définition du réseau CAPrural)

Les agriruraux en Bourgogne-Franche-Comté



250 structures agrirurales identifiées par l'Observatoire

De nombreuses structures encore non identifiées

Nombre croissants de prise de contact de porteurs projets :



- 50 sollicitations sous RARES 2
- Actuellement environ 100/an (RARES 3)
- Des projections qui pourraient doubler avec la mise en ligne de la Plateforme de l'agriruralité

5 années d'action pour favoriser la création et le maintien d'activités agraires en Bourgogne-Franche-Comté

Accompagner la création d'activité en agricole

Au cours de ces 5 dernières années, des outils d'accompagnement ayant pour objectif de faciliter la création et le maintien d'activités agricoles ont été co-crés. Ces outils ont pu être testés, expérimentés et ajustés.

Les comptoirs des initiatives citoyennes

Ce sont des temps de rencontres proposant des animations portées par des acteur-ric-e-s locaux-les, des citoyen-nes, permettant d'imaginer, lancer et d'épauler de nouveaux projets agricoles sur un territoire.

9 Comptoirs des initiatives organisés
< 150 participant-e-s
~50 de porteur-euse-s de projets agricoles

Les échanges entre pairs

Il s'agit de temps d'échanges entre porteur-euse-s de projet et agricoles installés, destinés au partage d'expérience notamment sur les parcours à la création d'activité.

7 Échanges entre pairs réalisés
< 50 porteur-euse-s de projets accompagnés-e-s

Une plateforme régionale de l'agriculturalité

Une plateforme numérique collaborative à destination des porteur-euse-s de projet, des agricoles installés et de leurs accompagnateur-ric-e-s est en cours de conception. Elle a pour objectif :

- > de faciliter l'accompagnement et l'accès à l'information pour les agricoles
- > inscrire l'agriculturalité dans le paysage agricole et rural en tant que composante à part entière.

Les RDV croisés

Ce sont des temps d'accompagnements individuels multiacteur-ric-e-s. Des accompagnateur-ric-e-s unissent leurs compétences au service d'un même projet.

27 RDV croisés réalisés
35 porteur-euse-s de projets accompagnés-e-s

Accueil et orientation des porteur.euses de projet agricoles.ales

Les sollicitations des porteur-euse-s de projet sont de plus en plus nombreuses. Elles arrivent *via* les partenaires RARES ou directement auprès de la coordination du réseau. Pour répondre à cette demande croissante, une procédure d'accueil à plusieurs structures est en cours d'expérimentation.

~100 demandes par an
1 accompagnateur-ric-e référent-e par PP

Un module de formation à l'émergence de projets agricoles

Cet accompagnement collectif adapté aux besoins spécifiques des porteurs et porteuses de projets agricoles en émergence a été pensé comme un module complémentaire aux formations à l'émergence de projet existantes sur la Région.

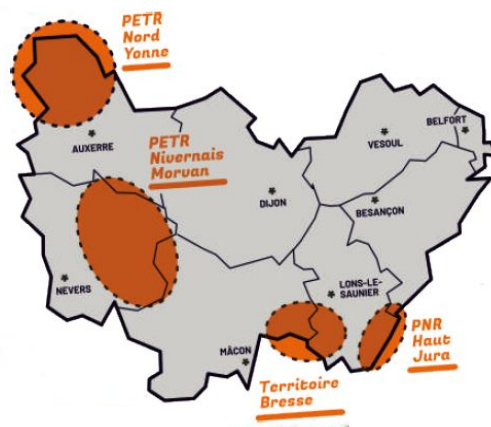
Les agricoles, un levier supplémentaire pour le renouvellement des générations agricoles

données ci-dessous issues du recensement agricole 2020, des chiffres du PAI, et de l'Observatoire prospectif de l'agriculture en BFC

- > 60% des candidat-e-s à l'installation au niveau national (passage au PAI) sont NIMA - étant donné l'évolution des profils des PP, une partie d'entre eux-elles pourraient potentiellement être qualifiée d'agricoles ;
- > 42% des bénéficiaires des aides à l'installation sont HCF en 2020 en BFC, contre seulement 28% des installations aidées en 2015 ;
- > 60% des porteur-euse-s de projets passant par le PAI BFC en 2019 souhaitaient démarrer une activité atypique ou hors grandes filières.

Le réseau RARES, en favorisant la création d'activités agricoles constitue ainsi un **clé de réponse au renouvellement des générations agricoles** en permettant l'accompagnement de porteurs et porteuses de projet situés-e-s dans l'angle mort des dispositifs actuels, peu connus-e-s et non reconnus-e-s, et requérant un niveau d'accompagnement important.

Depuis janvier 2022, 4 territoires pilotes pour l'agriculturalité



L'enjeu de ce travail à échelle locale est de :

- > Impulser et consolider des dynamiques locales d'interconnaissance et de coopération des acteurs de l'accompagnement autour de l'agriculturalité
- > Contribuer à la création de conditions favorables à la création d'activité agricole dans les territoires
- > Sensibiliser et faire reconnaître l'agriculturalité comme un levier de développement rural.

Création et animation d'un réseau d'acteur-rice-s autour de l'agriruralité

Le travail réalisé depuis 2018 autour du regroupement, de la coopération et de la mise en œuvre d'un plan d'action a abouti à une **meilleure interconnaissance** entre structures à la fois des actions et des compétences de chacun.

Grâce à une véritable volonté d'œuvrer ensemble et à un gros travail réalisé sur la **coopération des acteur-rice-s**, entre autres *via* des temps de séminaire réunissant les partenaires RARES, de construction du collectif et d'analyse de la pratique professionnelle, la Démarche RARES est parvenu à **décloisonner les structures et les dispositifs**, avec comme résultat pour les porteurs et les porteuses de projet agriruraux.ales **la mise en place d'un réseau de professionnel.le.s multiacteur-rice-s efficace, au service de leur accompagnement.**

- 9 séminaires de 2 jours
- 5 jours de formation au processus coopératif
- 5 jours d'analyse de la pratique professionnelle facilitée par une sociologue
- 1 Charte de l'accompagnement
- 1 Coordination partagée entre 3 salariées et 2 structures
- 44 salarié.e.s engagé.e.s dans le réseau, soit l'équivalent de **7 ETP** dédiés au projet pendant 2 ans lors de RARES 3.

Création de connaissance sur l'agriruralité et travail à la reconnaissance des agriruraux - Observatoire de l'agriruralité

Le manque de références concernant les projets agriruraux multiactifs a conduit les partenaires de la Démarche RARES à réfléchir à la manière de pouvoir compiler des références sur ces profils. **L'Observatoire de l'agriruralité** de Bourgogne-Franche-comté a démarré depuis septembre 2022 son rôle de production de connaissance.

L'Observatoire, c'est:

Une équipe en action :

- 1 Enseignante chercheuse
- 1 Ingénieure de recherche
- 1 Économiste du développement / coordinatrice
- 1 Chargée d'étude stagiaire

Des productions :

- 1 grille d'indicateurs à la base de collecte de données pour l'Observatoire régional de l'agriruralité
- 1 état des lieux de l'agriruralité en Bourgogne-Franche-Comté
- 1 méthode d'évaluation de la durabilité des structures agrirurales
- 1 étude de la durabilité à partir d'une enquête auprès de 8 structures
- 30 structures agrirurales enquêtées
- 200 structures agrirurales identifiées en Bourgogne-Franche-Comté (*recensement en cours*)



Le réseau RARES c'est :

- **33 structures** qui ont pour objectif de favoriser la création et le maintien d'activités agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté,
- **un réseau decloisonné** rassemblant des acteurs et actrices de l'accompagnement agricole et de l'ESS, des agriruraux et agrirurales, des chambres consulaires agricoles, des chercheurs.es, et des établissements de l'enseignement agricole,
- **une coopération inédite et multiacteur.rices** qui a permis de réfléchir ensemble à l'agriruralité, sa définition, les constats et les manques, et de co-construire des dispositifs et outils d'accompagnement adaptés.

La Région BFC, pionnière dans la reconnaissance et l'accompagnement de l'agriruralité

Le réseau RARES, fort de son expérience, apporte aujourd'hui une réponse globale aux porteur-euse-s de projet agriruraux, de plus en plus nombreux.euses et reconnus.es au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous considérons que faciliter la création d'activités agrirurales permet d'apporter une réponse complémentaire au défi du renouvellement des générations agricoles. L'accompagnement de l'agriruralité constitue aussi une clé de réponse dans l'appui à la mutation actuelle d'un monde agricole vers plus de multifonctionnalités.

Au-delà de l'installation de ces entreprises agrirurales, la multiactivité qui caractérise ces systèmes est aussi une garantie de l'attractivité des territoires, participant au maintien d'un tissu rural vivant et aménagé (au sens paysager du terme) et apportant et/ou conservant dynamisme et savoir-faire dans la Région.



Pour l'avenir, l'enjeu est double :

- **Celui de la continuité**, c'est-à-dire de faire perdurer l'existant, qui a fait ses preuves et semble être une réponse adaptée aux besoins de ces porteurs-euses de projets, et plus largement aux enjeux de développement rural de notre région.
- **Celui du développement et de l'innovation**, c'est-à-dire faciliter l'agilité et la capacité à innover du réseau RARES face au défi en cours et à venir, ainsi qu'accompagner un développement au-delà de la région Bourgogne-Franche-Comté.

RARES 1, 2, 3 !

La Démarche RARES a été encouragée et financée par l'Union européenne (UE) et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du dispositif Partenariat européen pour l'Innovation (PEI). En 2018, deux structures de l'accompagnement - Accueil Paysan Bourgogne et Semeurs du Possible - se regroupent pour lancer la dynamique RARES. Elles bénéficient alors d'un premier financement PEI pour une phase dite "émergence" qui permet d'identifier les besoins des agriruraux et de vérifier que leurs constats sont partagés par d'autres structures de l'accompagnement et du monde de la recherche du territoire. Cette phase, essentielle dans la structuration du réseau RARES, a abouti à la co-construction d'un ambitieux plan d'actions. Celui-ci est mis en œuvre depuis 2020 dans le cadre d'un partenariat à 22 puis élargi à 33 partenaires en 2022. Cette phase a été financée par deux PEI dits de "fonctionnement". Après cinq années d'existence et de déploiement avec des résultats fructueux, la Démarche RARES multiacteur-riche arrive au bout de sa troisième phase de programmation et cherche désormais à pérenniser son action, les outils et dispositifs qu'elle a créés.

